



COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Dédougou, informe le public qu'il sera organisé à l'Université de Dédougou, *Le recrutement de cinquante (50) étudiants en première année du cycle des ingénieurs à l'Institut des Sciences de l'Environnement et du Développement Rural (ISEDR) au titre de l'année académique 2019 - 2020.* Peuvent prendre part à ce recrutement, les étudiants ayant validé les quatre semestres (S1, S2, S3 et S4) en sciences biologiques ou titulaires d'une licence dans le domaine des sciences agronomiques ainsi que les travailleurs titulaires d'un diplôme d'études universitaires générales II (DEUG II) en sciences biologiques ou équivalent,

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- *une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université de Dédougou ;*
- *un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance en tenant lieu ;*
- *une photocopie légalisée du baccalauréat ;*
- *les photocopies légalisées des relevés de notes des semestres en sciences biologiques ou des années validés ;*
- *une photocopie légalisée des diplômes ;*
- *une autorisation d'inscription délivrée par le supérieur hiérarchique pour les candidats travailleurs ;*
- *une quittance de paiement des frais de dossier de participation au recrutement s'élevant à quinze mille (15000) FCFA.*

NB :

- les dossiers des candidats travailleurs seront soumis à une sélection sur dossier et devront s'inscrire sur titre si le dossier est retenu ;
- les travailleurs retenus à l'issus de la sélection sur dossier devront fournir un document (disponibilité, mise en position de stage) attestant leur disponibilité à suivre les cours en présentiel, avant d'être autorisés à s'inscrire ;
- les étudiants actuellement inscrits en deuxième année (L2) de Sciences Biologiques et ayant déjà validé les S1 et S2 de la première année (L1) et en attente des résultats du L2 peuvent prendre part au test de recrutement. Ainsi, ils devront joindre à leur demande, les relevés de notes de la première année et une copie du certificat d'inscription en deuxième année. En cas d'admission au test le candidat ne sera autorisé à s'inscrire que s'il est admis en session normale des semestres S3 et S4. Au cas contraire, son nom sera définitivement retiré de la liste des admis.

Les dossiers de candidature seront reçus à la scolarité de l'Université de Dédougou tous les jours ouvrables de **8h à 15h** du **12 au 24 Février 2020**.

Le test de recrutement se déroulera le 27 Février 2020 à l'Université de Dédougou à partir de 6h 30 selon le programme suivant :

- **7h00mn à 9h00mn : Biologie végétale**
- **9h30mn à 11h30mn : Biologie animale (Métazoaires)**
- **13h00mn à 15h00 : Biochimie structurale**

Pour toute information complémentaire, bien vouloir se présenter à la scolarité de l'Université de Dédougou ou appeler au 20 52 12 70.

Fait à Dédougou le **07 FEV 2020**

Le Président

Asouat

Pr Aboubakar S. OUA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

